

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 octobre 2016

OBJET :

**Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité
du service public d'élimination des déchets**

**Rapporteur : M. VOGIN
Délibération n° 15**

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil Municipal que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2224-5) et au décret d'application N° 2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel 2015 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets doit être présenté au Conseil de la Métropole du Grand Nancy et transmis à l'ensemble des Communes membres pour communication aux Conseils Municipaux respectifs.

L'année 2015 a été marquée par les événements suivants :

- la diminution de la quantité de déchets collectés de -2,3 % par rapport à 2014 ;
- le tonnage des déchets recyclables est identique à celui de 2014 (-0,1%) ;
- la fin du Programme Local de Prévention des déchets (PLP) 2010-2015;
- l'amélioration du dispositif d'apport volontaire pour la collecte du verre et l'amélioration de l'équipement en tri en habitat collectif, en partenariat avec Eco Emballage ;
- une campagne de communication de proximité sur le tri du papier, en partenariat avec Ecofolio ;
- l'arrêt de la collecte des déchets verts dans les ordures ménagères (6000 t / an)

La prévention à la source

Le Grand Nancy a poursuivi en 2015 son programme de prévention et de réduction des déchets à la source dont les principaux éléments sont :

- la réduction des biodéchets (compostage, paillage) ;
- promotion du réemploi et de la réparation ;
- promotion de l'éco-consommation ;
- exemplarité de la collectivité, actions vers les administrations et entreprises ;
- communication et visibilité du PLP porté par le Grand Nancy ;

La collecte des déchets

La fréquence de collecte, sur le territoire de la Ville, est de deux fois par semaine avec une seule collecte hebdomadaire des emballages ménagers.

Le tonnage des ordures ménagères résiduelles collectées (72 690 tonnes) est en diminution par rapport à 2014 (- 3,1 %). La collecte sélective est stable (15 973 tonnes, - 0,1%).

Le nombre d'équipements pour la collecte en apport volontaire a progressé sur l'ensemble de l'agglomération.

Le tonnage collecté en déchetteries (34 789 tonnes) est en augmentation par rapport à 2014 (+ 1,76 %). La déchetterie implantée sur le territoire de la Ville concentre 13,3 % de l'ensemble des déchets apportés en déchetterie (contre 14 % en 2014 et 13 % en 2013).

Les professionnels de l'agglomération ont accès aux déchetteries de Nancy, Ludres et Maxéville moyennant une participation financière.

Au total, ce sont 126 591 tonnes de déchets qui ont été collectées sur l'agglomération en 2015, soit une diminution de 2,3 % par rapport à 2014.

Le traitement des déchets

Les déchets collectés sont valorisés par :

- la valorisation énergétique (incinération) : 62 % des tonnages traités. La valorisation thermique a permis de produire de l'électricité et de la vapeur (114 580 MWh ont été vendus pour alimenter le réseau de chaleur de Vandoeuvre et 22 261 MWh d'électricité ont été revendus);
- la valorisation matière : 27 % des tonnages traités (15 % issus de recyclage des matériaux des déchetteries, 12 % du recyclage de la collecte sélective). Cela comprend les 73 tonnes de compost qui ont été restituées aux ascéens ;
- l'enfouissement : il représente 11 % des tonnages traités.

La communication

Le Grand Nancy a poursuivi ses activités visant à informer et sensibiliser les usagers à la prévention et au tri des déchets, notamment via :

- la Maison de l'Habitat et du Développement Durable qui a un rôle essentiel en matière de communication par l'accueil physique et téléphonique des usagers (près de 19 000 contacts),
- les ambassadeurs du tri effectuant un travail de terrain : animations scolaires, porte à porte, visites du centre de valorisation de Ludres,
- les manifestations publiques organisées par le Grand Nancy (Jardins de

Villes-Jardins de vie), par les communes, associations (Fête des plantes, Nature en fête....),

- les supports écrits : plaquettes d'information, les tricoteurs de l'Environnement, destinés aux publics scolaires.

Les aspects financiers

Le budget du service s'élève à 29,5 M€ en fonctionnement. Les investissements représentent 1,3 M€ dont 0,34 M€ sont consacrés principalement à la réalisation de travaux relatifs à la collecte des ordures ménagères, à l'entretien des déchetteries et à l'équipement des déchetteries de Nancy et Maxéville, à l'acquisition de conteneurs et bacs spécialisés (0,9 M€), aux études (0,06 M€) et 0,36 M€ au remboursement du capital des emprunts inhérents à la collecte et au traitement des déchets.

La redevance spéciale concerne près de 1 035 sites pour 519 conventions signées au 31 décembre 2015. Le montant de la redevance spéciale pour l'année 2015 s'élève à 2 684 630 €.

L'accès aux déchetteries des professionnels et communautés de communes a généré une recette de 106 506 €.

Les autres recettes (subventions, vente de matériaux...) s'élèvent à 4 845 495 €. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste inchangé en 2015 et atteint 8,69 %.

PROPOSITION

Vu l'avis favorable émis par la Commission « Environnement – Déplacements – Transition énergétique » réunie le 28 septembre 2016, il est proposé au Conseil Municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, émet un avis favorable à ce rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 20 Octobre 2016.

Pour extrait,



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

| | |
|---|------------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice : | 29 |
| - Nombre de présents : | 22 |
| - Nombre de votants : | 27 |
| - Convocation du Conseil Municipal le : | 07 Octobre 2016 |
| - Convocation distribuée les : | 07 Octobre 2016 |
| - Affichage du compte-rendu le : | 21 Octobre 2016 |
| - Affichage du procès-verbal le : | 09 Décembre 2016 |

PRESENTS

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME SIMONNET à M. BREUILLE
- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- MME LEDROIT à MME CADET
- M. MARSON à MME CLAIR
- M. DI TOMMASO à MME DEVOUGE

EXCUSES

- M. PROVIN
- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. CAUSERO

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

